

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,
est invité(e) à assister à la séance du Conseil Communal qui se tiendra à la
Maison Communale, le jeudi 24 avril 2025 à 19h30'.

**Extrait
du Code de la Démocratie
Locale et de la
Décentralisation**

C.D.L.D/L1122-17

Le Conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 27 mars 2025.
2. Allocations et indemnités accordées aux membres des jurys d'examens organisés par la Commune de Remicourt.
3. Désignations des représentants communaux – ALEm – 2024-2030.
4. Désignation des représentants communaux – ASBL Maison du Tourisme Meuse Condroz Hesbaye (Terre de Meuse).
5. CCATM – Renouvellement – Désignation du président, des membres.
6. CCATM – Renouvellement – Approbation du ROI.
7. CODT – Abaissement du seuil de la surface commerciale nette.
8. Approbation du compte Ex 2024 de la Fabrique d'église de Remicourt.
9. Approbation du compte Ex 2024 de la fabrique d'église de Momalle.
10. Convention ONE-Commune de Remicourt dans le secteur ATL.
11. Règlement établissant la procédure relative aux demandes de raccordements particuliers à l'égout public.
12. Règlement complémentaire de circulation routière : rue Jules Mélotte.
13. Règlement complémentaire de circulation routière : rue Joseph Dodeur.
14. Règlement complémentaire de Police : rue du Village.
15. Communications.

HUIS-CLOS :

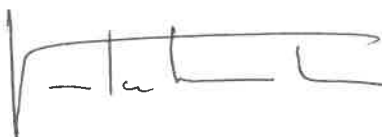
16. Octroi d'un subside pour travaux de curage et réaménagement d'une zone d'immersion temporaire.
17. Intervention dans les abonnements scolaires SNCB-TEC.
18. Enseignement maternel et primaire communal - Ratifications de désignations.

Le 14 avril 2025.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,



Christian VANDERBEMDEN



Luc LHOEST.